



## **Appel à concours**

### **Prix interrégional de la culture de l'innovation de l'association Espace Culturel Grande Région**

**Date limite de dépôt des candidatures : le 15 septembre 2020**

Depuis mars 2020, le domaine culturel sur tout le territoire de la Grande Région est sévèrement touché par les mesures de protection qui ont été adoptées pour contenir le Covid-19. Tout le secteur culturel et en particulier les acteurs culturels qui vivent principalement de l'événementiel subissent des pertes massives. Pour la coopération transfrontalière, les restrictions des contacts et les différentes conditions-cadres posent un problème supplémentaire.

Avec le Prix de l'innovation de la culture, l'association Espace Culturel Grande Région veut récompenser des idées créatives, innovantes et durables pour la coopération culturelle transfrontalière qui tiennent compte des conditions spécifiques actuelles et/ou sont conçus pour l'espace numérique. Le concours offre un soutien à la conception et à la mise en œuvre de projets artistiques.

Le prix est destiné à récompenser cinq concepts portés par des partenaires issus à minima de deux régions différentes mais de préférence avec des partenaires de trois, quatre ou cinq régions, sur un sujet d'intérêt transfrontalier au sein de la Grande Région et qui enrichit l'offre culturelle dans l'espace numérique. Seuls les concepts qui sont également accessibles à un public germanophone et francophone seront pris en compte. Le montant du prix pour chacun des concepts est compris entre 2 000 et 5 000 euros, selon le nombre de régions partenaires associées au sein de la Grande Région. (1 000 € par partenaire) Les trois candidatures les mieux classées recevront une subvention complémentaire pouvant atteindre 15 000 € pour la mise en œuvre du concept.

## **Bénéficiaires**

L'appel à concours s'adresse aux artistes indépendants, aux ensembles, aux compagnies, aux associations, aux institutions et aux structures des domaines des arts visuels, de la danse, du théâtre, de la performance, des nouveaux médias, de la musique, du théâtre musical, du théâtre pour enfants et adolescents, de la littérature et des arts de la rue ayant leur résidence, leur siège et/ou leur lieu de travail principal dans la Grande Région. (En Allemagne Steuernummer, en France numéro de SIRET/SIREN, au Luxembourg numéro d'identification national, en Belgique du numéro d'assujettissement à la TVA).

## **Modalités d'application**

Un exposé significatif (description du projet max. 2 pages, mise en œuvre 1 page, estimation des coûts de la mise en œuvre 1 page) est attendu pour la participation, à partir duquel le projet artis-

tique est clairement énoncé. L'approche, les méthodes et les moyens d'expression choisis doivent être décrits ou illustrés aussi précisément que possible afin de donner au jury une impression complète de l'idée artistique et de sa mise en œuvre éventuelle.

En outre, une estimation des coûts de la mise en œuvre du projet doit être soumise, qui ne peut pas dépasser la somme de 15 000 €.

Les documents envoyés doivent faire également état de la carrière artistique des candidats (CV et enregistrement-démo d'œuvres précédentes, d'une durée approximative de 10-15 minutes en tant que lien streaming doivent être soumis).

Les documents de candidature doivent être envoyés en allemand et en français sous forme électronique à l'association Espace Culturel Grande Région, secrétariat de la Présidence à l'adresse email suivante : [grossregion@kultur.saarland.de](mailto:grossregion@kultur.saarland.de).

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 septembre 2020** et la réception des demandes sera confirmée par un accusé de réception électronique. Tout document soumis après la date limite et pour lequel aucun accusé de réception officiel n'a été délivré ne sera pas pris en considération. Après cette date limite, les projets seront soumis à un jury pour la sélection des lauréats.

### **Procédure de sélection**

Un jury indépendant, composé d'un représentant par région, décide de l'attribution du prix. Les régions participantes sont :

- Luxembourg (Ministère de la Culture)
- Sarre (Ministère de l'Éducation et de la Culture)
- Rhénanie-Palatinat (Ministère des sciences, de la formation continue et de la culture) et la ville de Trèves
- Fédération Wallonie-Bruxelles et Communauté germanophone de Belgique (Ministères de la Culture)
- Région Grand Est (Conseil Régional Grand Est et DRAC Grand Est)

Des prix seront décernés à 5 concepts avec des prix compris entre 2 000 et 5 000 € (selon le nombre de régions participantes). Les 3 candidatures les mieux classées recevront une subvention complémentaire pour la mise en œuvre du concept pouvant aller jusqu'à 15.000 €.

### **Critères de sélection :**

Le jury évalue les demandes de projets sur la base des critères suivants :

- Qualité artistique
- Approche innovante,
- Valeur ajoutée transfrontalière (quel partenariat a été établi/continué, quelle est l'importance du projet pour la Grande Région),
- Durabilité de l'idée de projet
- Qualité du partenariat du projet

Les prix seront décernés en novembre 2020 lors de la Conférence des Ministres de la Culture de la Grande Région.

## **Interlocuteurs**

### **Uschi Macher**

Präsidentin des Vereins Kulturraum Großregion  
Ministerium für Bildung und Kultur  
Trierer Str. 33  
D-66111 Saarbrücken  
[u.macher@kultur.saarland.de](mailto:u.macher@kultur.saarland.de)

### **Cécile Toscani**

Ministerium für Bildung und Kultur  
Trierer Str. 33  
D-66111 Saarbrücken  
[c.toscani@kultur.saarland.de](mailto:c.toscani@kultur.saarland.de)

### **Dr. Anne Funke**

Ministerium für Bildung und Kultur  
Trierer Str. 33  
D-66111 Saarbrücken  
[a.funke@kultur.saarland.de](mailto:a.funke@kultur.saarland.de)

### **Dieter Gubbels**

Beigeordneter Berater  
Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft - Ostbelgien  
Gospertstraße 1  
B-4700 Eupen  
[Dieter.gubbels@dgov.be](mailto:Dieter.gubbels@dgov.be)

### **Dr. Hans-Jürgen Blinn**

MINISTERIUM FÜR BILDUNG  
Mittlere Bleiche 61  
D-55116 Mainz  
[hans-juergen.blinn@bm.rlp.de](mailto:hans-juergen.blinn@bm.rlp.de)

### **Roman Schleimer**

Amtsleiter Amt für Kultur  
Simeonstrasse 55,  
D-54290 Trier  
[roman.schleimer@trier.de](mailto:roman.schleimer@trier.de)

### **Stephanie Frauenkron**

Städtische und grenzüberschreitende Kulturarbeit  
Amt für Kultur  
Simeonstrasse 55  
D-54290 Trier  
[stephanie.frauenkron@trier.de](mailto:stephanie.frauenkron@trier.de)

**Tom Gantenbein**

Conseiller

Ministère de la Culture

4, bd Roosevelt

L-2450 Luxembourg

[tom.gantenbein@mc.etat.lu](mailto:tom.gantenbein@mc.etat.lu)

**Clara Nieden**

DRAC Grand Est

Palais du Rhin, 2, place de la République

F-67082 Strasbourg Cedex

[clara.nieden@culture.gouv.fr](mailto:clara.nieden@culture.gouv.fr)

**Mischa SCHMELTER**

Région Grand Est

1, place Adrien Zeller

F-67070 Strasbourg Cedex

[mischa.schmelter@grandest.fr](mailto:mischa.schmelter@grandest.fr)

**Salomé Acoca**

Région Grand Est

1, place Adrien Zeller

F-67070 Strasbourg Cedex

[Salome.acoca@grandest.fr](mailto:Salome.acoca@grandest.fr)

**Kim Mai Dang-Duy**

Fédération Wallonie Bruxelles

**Service des Relations internationales**

Boulevard Léopold II, 44

B-1080 Bruxelles

[kimmai.dangduy@cfwb.be](mailto:kimmai.dangduy@cfwb.be)